

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST

Durée du/des stage(s) obligatoire(s) : (impératif en F)		→ Période du/des stage(s) obligatoire(s) :		
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :		→ Période du/des stage(s) optionnel(s) :		

LICENCE

BUT

LICENCE PROFESSIONNELLE

MASTER

Modalités de contrôle de l'assiduité (recopier ici le texte voté en conseil de gestion) :	Feuille d'émargement	Conditions et procédures de redoublement en Master :	Pas d'automatisme du redoublement. <u>Procédure</u> : l'étudiant doit former une demande écrite adressée au responsable du Master. Ce dernier réunit au moins deux membres de l'équipe pédagogique pour examiner le dossier à partir de critères d'assiduité en TD, de présence aux examens, de marge de progression. A l'issue, une proposition de redoublement ou de refus de redoublement est transmise au Président de l'UPEC qui signe la décision.	FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	
Le recrutement en M1 sur Mon Master est commun à plusieurs parcours-types (M en Y) :	Non	→ Si M en Y, modalités de répartition des étudiants vers les parcours-types de M2 :		Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	
Règle de compensation entre UE1 et/ou semestres :	Compensation entre des UE (tout ou partie)	→ UE concernées par la règle de compensation (le cas échéant) :	Compensation entre UE d'un même semestre. Pas de compensation annuelle entre semestres. Il faut obtenir 10/20 à chaque semestre	FA - Rythme d'alternance prévu :	non
Durée du/des stage(s) obligatoire(s) : (impératif en F)	4 mois	→ Période du/des stage(s) obligatoire(s) :	Mai à Août inclus	→ Préciser si M1/M2	M2
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :	2 mois	→ Période du/des stage(s) optionnel(s) :		→ Préciser si M1/M2	M1

DIPLÔME D'INGENIEUR

ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)